



Prevoyance mon employeur ne l'a verse plus

Par **lylly62260**, le **27/06/2013** à **13:04**

bonjour, depuis le 1 avril de cette année je suis en invalidité catégorie 2. Mon employeur avait mis en place la prévoyance que j'ai touché en avril et mai. le 24 mai je suis licenciée car inapte à tout poste et l'impossibilité de retravailler(médecine du travail) donc pas de pôle emploi. Mon employeur ne me verse plus ma prévoyance et la DRH ne répond pas à mes mails pourtant tout à été mis en place avant mon départ je me retrouve avec une pension de 500 euros aidez moi svp les textes de loi disent que je dois toucher ma prévoyance jusqu'à ma retraite merci[smile17]

je suis desespérée et d'avance merci pour toutes les réponses que vous m'apporterez au fait j'étais en maladie depuis septembre 2010

Par **P.M.**, le **27/06/2013** à **15:56**

Bonjour,

Déjà, je ne comprends pas pourquoi vous ne pourriez pas vous inscrire à Pôle Emploi et être indemnisée ou alors j'ai mal compris...

Normalement, vous avez droit à la portabilité de la prévoyance et vous pourriez essayer de vous rapprocher de l'organisme même si malheureusement souvent il y a refus de répondre au salarié si c'est le cas et que vous avez interrogé l'employeur par lettre recommandée avec AR, il ne vous resterait comme solution que de saisir le Conseil de Prud'Hommes en référé si vous avez bien fait part de votre volonté de poursuivre la prévoyance à moins que ce soit une rente déjà acquise...

e vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...